

## Intégration d'Océ par Canon Restructuration et plan de licenciement : J – 30 !



La première réunion de C.E. en cette rentrée a eu lieu le 13 septembre 2012 a permis de faire le point sur un certain nombre de projets en cours de déploiement ou en perspective.

Comme à son habitude, la direction s'est contentée de communiquer un minimum d'informations, notamment sur les projets sensibles ayant des conséquences sur nos emplois.

Concernant l'intégration d'OCE par Canon France, notre DRH n'avait absolument pas l'intention de répondre aux préoccupations du personnel à savoir, les conséquences de ce projet sur l'emploi (plan de licenciement ou non), un éventuel déménagement du Siège... **M. Le Disert s'est contenté de dire aux élus qu'il n'en savait rien car rien n'était encore finalisé !**

Pourtant, parallèlement à la réunion, les Présidents Canon et OCE France adressaient un communiqué à tout le personnel pour l'informer qu'une procédure d'information consultation des instances serait initiée **en Octobre au plus tard pour aborder le projet de fusion.**

Il est surprenant de constater qu'à un mois de cette échéance, le DRH ne soit pas en mesure de faire une pré-information alors que le contenu et l'élaboration d'un document d'information des instances pour un projet de cette importance nécessite plusieurs mois de préparation...

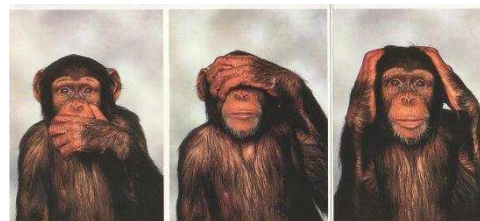
Les élus ont demandé à M. Le Disert de détailler les différentes étapes de cette intégration et notamment les projets qui seront soumis aux instances et le calendrier envisagé. Voici la réponse :

1. **Le premier projet** qui sera soumis au CE sera le rachat des actions d'OCE France par Canon France, ce qui permettra à Canon de devenir propriétaire d'OCE France et de sa filiale OBS.
2. **Le deuxième projet** concerne l'intégration du personnel d'OCE au sein de Canon France. Les salariés d'OCE deviendront Salariés Canon France (environ 600 personnes). Les salariés de la filiale OBS resteront au sein de leur entité. Leur particularité est que ces salariés travaillent au sein d'entreprises au niveau national (gestion de documents et autres).
3. **Le troisième projet** concerne la restructuration et la réorganisation de Canon du fait de cette intégration (harmonisation des organisations, des divisions et services, SAV, réseau de vente, implantation géographique, etc.) avec comme objectif celui de réduire les coûts.
4. **Le quatrième projet** concerne le plan de réduction des effectifs et le plan de licenciement.

**Pour le projet de déménagement du Siège**, le DRH est là aussi resté très vague... L'objectif de la direction est de traiter ce sujet dans le cadre du projet de restructuration. A défaut d'avoir finalisé ce dossier, il fera l'objet d'une procédure d'information consultation ultérieure.

A notre grande surprise, le DRH nous a indiqué qu'il voulait **inclure le projet One Programme Service** et particulièrement le remplacement de Castor et du PSION dans la foulée du projet de restructuration. A souligner que ce projet à l'origine, devait faire l'objet d'une procédure distincte ! Il semble que la Direction soit tentée de « tout mettre dans le même sac » !

Contrairement à ce que le Président Canon soutient auprès du personnel dans son communiqué, sachez qu'il **n'y a, à ce jour, aucune concertation, ni dialogue avec les instances** sur ces projets. Par contre, les élus constatent une véritable stratégie de la Direction pour tenter de neutraliser leur action et celle des instances afin d'éviter un quelconque dérapage en termes de calendrier voire une mobilisation du personnel...



En effet, pour déjouer des procédures trop longues au niveau des instances, qui doivent être mises en œuvre au sein du C.E. / CHSCT Canon France **et** OCE France, éviter l'intervention d'experts et des informations discordantes entre les deux sociétés, la direction envisage **l'intégration immédiate du personnel d'OCE**, ce qui lui permettrait de n'avoir plus qu'une seule société et donc un seul CE et CHSCT à informer et consulter.

S'il est exact que les élus ont demandé la constitution d'un groupe de travail pour intervenir dans le cadre de l'élaboration du projet, la direction s'est saisie de cette demande pour inviter les organisations syndicales dès le 19 septembre à aborder « **le sort des statuts sociaux collectifs** » des deux sociétés !

On comprend mieux cette précipitation compte tenu qu'elle souhaite intégrer dans les plus brefs délais le personnel d'OCE au sein de Canon, pour le seul besoin de sa procédure d'information consultation.

La position de la CGT est claire sur ce point : **nous souhaitons avoir une présentation complète des projets et de leurs conséquences avant d'aborder toute discussion ou négociation**. Il est hors de question de se plier aux exigences de la direction qui est tentée de proposer des stratagèmes dans le seul but de limiter l'action des instances

## Les conséquences du projet pour le personnel



La direction a pris la responsabilité d'occulter les conséquences de ces différents projets et de faire de la rétention d'information, alors que, par expérience, l'intégration d'OCE en Europe a démontré que cela avait généré des plans de licenciements collectifs.

Cette intégration va affecter toutes les populations de l'Entreprise en terme d'effectif, aussi bien sur Paris qu'en Province, pour Canon comme pour OCE d'autant que la direction va se servir de ce projet pour rationaliser l'organisation actuelle.

Il va sans dire que l'intégration va induire l'élimination de doublons notamment au niveau administratif. Il faut avoir aussi à l'esprit que la centralisation de certaines activités est rendue possible aujourd'hui avec l'informatique, ce qui pourrait avoir des conséquences pour le personnel de Province notamment en régions.

Concernant le personnel technique, la Direction a clairement indiqué qu'il existait un sureffectif d'environ 70 techniciens à échéance 2014. On constate que le dispositif d'incitation aux départs en retraite (avec doublement de la prime de départ) n'a pas produit les effets escomptés, donc la situation demeure. Il faut également rappeler qu'un plan de licenciement était prévu chez Océ (plus de 50 techniciens) et que celui-ci a été annulé grâce à l'action des élus CGT et CFTD par le tribunal de Meaux en février 2012.

La direction a finalement laissé tomber en sachant qu'elle aurait l'occasion de faire le ménage dans le cadre du projet de fusion.

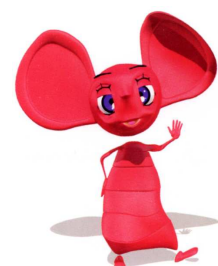
Pour les commerciaux, compte tenu de l'arrivée de 75 commerciaux d'OCE, les effectifs seront ajustés en fonction de la charge, d'autant que la Direction a toujours l'ambition de réduire le nombre de secteurs et de privilégier les clients « cœur de cible » (plus de 35k€).

**Le déménagement du Siège** qui concerne plus de 600 personnes chez Canon risque d'impacter les effectifs compte tenu qu'un certain nombre de salariés ne pourront pas suivre sur un nouveau site suivant sa localisation. La direction a indiqué que le lieu d'implantation pourrait être le Nord Est de Paris et que le site Océ de Montévrain serait éventuellement maintenu.

### Tableau des effectifs Canon et Océ

	Employés et agents de maîtrise	Techniciens	Commerciaux	Cadres	Total
Canon France	258	325	327	411	<b>1321</b>
OCE France	133	232	77	173	<b>615</b>
OBS France	553	44	44		<b>597</b>

Source : Nao 2011 Canon France - bilans sociaux 2011 OCE et OBS France



## Quel avenir pour les acquis sociaux du personnel ?

Les acquis sociaux du personnel risquent d'être remis en question, notamment pour le personnel Canon, compte tenu que les salariés d'Océ ont un statut salarial différent et qu'il est prévu dans les dispositions légales une harmonisation des statuts en cas de fusion. La direction, inévitablement, va vouloir saisir l'occasion de niveler les statuts vers le bas.

### Comparaison des dispositions statutaires d'entreprise (pour celles qui sont plus favorables que la convention collective)

	Canon	Océ
Convention	Métallurgie	Métallurgie
Congés	30 jours ouvrés. Congés d'ancienneté de 3 à 8 j.	25 jours ouvrés. Congés d'ancienneté de 1 à 5 j.
Temps de travail	Cadre : 16 JRTT Non cadre : 14 JRTT	16 JRTT
13 <sup>ème</sup> mois	Administratif + technicien : 13,5 mois. Salarié avec variable 12 mois	12 mois
Maladie	Pas de carence	Pas de carence si 1 an d'ancienneté.
Mutuelle /Prévoyance	APRI	MEDERIC
Taux de contribution patronale aux Activités sociales et culturelles du CE	1,18 %	Inférieur à 1 %

Si la direction a pris l'option de ne pas intégrer la filiale OBS France c'est pour des raisons de statut, car ceux d'OBS sont au plus bas (similaire à nos facs similés) et les écarts seraient trop lourds à gérer financièrement.

## Qui va payer la facture de la fusion ?



Tel que se présente le contexte, nous risquons de vivre une grosse restructuration similaire à celle que les anciens ont connu en 1997 et dont le chef d'orchestre est aujourd'hui M. Kobayashi en lieu et place de M. Uchida à l'époque.

Face à la remise en cause de l'emploi, des conditions de travail, et des acquis, déménagement, le personnel n'aura pas d'autre alternative que de soutenir ses représentants du personnel et de se mobiliser pour éviter la « casse sociale » et défendre ses intérêts.

Dans ce contexte, la direction ne laisse rien au hasard et attend avec impatience le résultat des **élections complémentaires CE / DP du 11 octobre 2012** pour adapter ses projets en conséquence !

Le personnel pourra compter sur la force syndicale qui existe chez Canon France avec la CGT et chez Océ avec celle constituée par la CFDT et la CGT, les autres syndicats étant inexistantes.

Face aux échéances difficiles qui nous attendent, nous invitons le personnel à ne pas se résigner, bien au contraire, il doit se mobiliser en premier lieu par le biais des élections professionnelles en votant pour les élus CGT et en soutenant leurs actions dans les semaines à venir.



## CONFIDENTIEL

**Le personnel a aujourd'hui la preuve grâce à ce courriel « confidentiel » qui nous est parvenu, des travaux en cours de la direction concernant le plan de suppression de poste !**

**M. Le Cruguel, RRH Canon avec les deux directeurs techniques Canon et OCE élaborent le plan de réduction des effectifs techniques.**

**Objet:** RDV Effectif - Organisation  
**Début:** mer. 12/09/2012 11:00  
**Fin:** mer. 12/09/2012 16:00  
**Participants obligatoires:** BOUISSON, Jean Marc; Bro, H. - Hubert -

A tous,

Cette réunion a pour finalité de faire un point « définitif » sur le livrable du groupe de travail Services et Support, à savoir, concrètement nous avons besoin de :

- Organigramme Océ avant intégration
- Organigramme Canon avant intégration
- Organigrammes après intégration (l'un qui soit la cible avant réduction d'effectif intégrant donc l'ensemble des collaborateurs des deux sociétés Océ et Canon, l'autre qui soit la cible après réduction d'effectif, avec explication de la vision du projet (ces informations nous permettant d'expliquer le projet d'intégration décliné au niveau de chacun des Départements, Divisions, Services...),
- Réduction d'effectif prévu en FTE et donc nature des postes supprimés

Tout cela rédigé en français afin de nous faciliter les étapes suivantes de rédaction du document d'information/consultation du projet.

Je reste à votre disposition en cas de question .

Cordialement.

Philippe LE CRUGUEL

NB : FTP (équivalent temps plein)